



Communiqué du 13/03/2018

Tous en grève le 22 mars !

Dans sa frénésie de contre-réformes, après avoir passé les ordonnances Travail, le gouvernement persiste et signe dans sa volonté de défaire l'ensemble des conquêtes de 1936 et de l'après-guerre : les statuts, les conventions collectives, la protection sociale, les régimes de retraites particuliers, le système de santé et l'hôpital, les services publics, le paritarisme, le baccalauréat, les diplômes, les lycées professionnels, l'école publique et l'université.

En s'attaquant à la Fonction publique (État, hospitalière, territoriale), il remet en cause les principes et valeurs essentielles de la République assurés par les fonctionnaires dans toute la France.

Avec 120 000 emplois supprimés – encore ! –, c'est l'abandon du service public en direction des usagers. Mais c'est aussi la précarité assurée avec le recours massif aux contractuels et la voie tracée vers la fin du statut.

C'est la mise en place de la rémunération au mérite et des plans de départs volontaires, qui n'est autre qu'un plan social déguisé ; c'est le gel du point d'indice et l'augmentation des cotisations, le rétablissement du jour de carence et la suppression de 166 000 emplois aidés.

Le gouvernement passe en force sur la réforme du baccalauréat et sur ParcoursSup. Il met en place la sélection et détruit le premier grade universitaire. Diplôme maison, contrôle continu, socle commun avec des suppressions de postes à la clé : tout est mis en place pour que les professeurs n'instruisent plus dans un cadre national, mais pour que « les parcours » individuels, ainsi que les capacités d'accueil, répondent aux « besoins » du marché local.

Il ne peut y avoir une « bonne application » du plan Etudiants : c'est ce que les organisations de l'interfédérale nationale (FSU, FNEC FP-FO, FEREC-CGT, SUD Education, SNUDEP, UNEF, UNL, SGL) ont rappelé au ministre, dans une déclaration commune lue lors du Conseil Supérieur de l'Education dans laquelle elles réaffirment leur exigence d'abrogation de la loi ORE, du plan Etudiants et des textes réglementaires qui l'accompagnent. Les organisations syndicales, étudiantes et lycéennes représentées au CSE ont voté ensemble contre le projet de décret, qui n'a recueilli aucune voix favorable.

Les annonces sur l'apprentissage ouvrent la voie à la destruction des lycées professionnels, à la casse du statut des PLP et à la fin des diplômes nationaux reconnus dans les conventions collectives.

La FNEC FP-FO appelle les personnels de l'Education nationale, de la culture, de la formation professionnelle, de Jeunesse et Sports, à se réunir dans les écoles, les services, les établissements, à décider la grève le 22 mars aux côtés des cheminots, des hospitaliers, de l'ensemble des fonctionnaires, des personnels de la Sécurité sociale, de Pôle Emploi, de l'Energie et des mines, des Aéroports de Paris...

Pour la FNEC FP-FO, l'offensive gouvernementale pour en finir avec l'ensemble des droits collectifs, des statuts, des services publics met à l'ordre du jour la construction du rapport de force pour gagner. Le gouvernement qui passe par ordonnances et répond aux revendications par une fin de non-recevoir ne laisse pas d'autre choix.

Dans tous les secteurs, les personnels veulent gagner, la question du blocage est posée. La FNEC FP-FO propose aux personnels, dans les réunions, dans les assemblées générales organisées pour préparer le 22 mars, de débattre des suites à donner, du mouvement d'ensemble interprofessionnel et de la reconduction de la grève.